Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 16 (1966)

Heft: 2

Artikel: François 1er et la ligue de Smalkalde : de la trêve de Nice à la paix de Crespy : 1538-1544

Autor: Mariotte, Jean-Yves

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-80571

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FRANÇOIS 1er ET LA LIGUE DE SMALKALDE

De la trêve de Nice à la paix de Crespy

1538—1544

Par JEAN-YVES MARIOTTE

La politique de François 1er en Allemagne a été longuement étudiée par V. L. Bourrilly dans sa biographie de Guillaume du Bellay sire de Langey[1]. L'importance de ce personnage et le prestige dont il jouissait outre-Rhin paraissent avoir quelque peu estompé le rôle

[1] V. L. BOURRILLY, *Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, 1491—1543*, Paris 1905. Pour les dernières années du règne de François Ier, cf. aussi G. ZELLER, *La réunion de Metz à la France, 1552—1648*, Strasbourg 1926, t. I, chap. I, «Les origines diplomatiques». — La présente étude repose principalement sur les archives du landgrave de Hesse (Staatsarchiv Marburg, Politisches Archiv des Landgrafen Philipps des Großmütigen), qui seront citées ici: Pol. Arch. et sur des sources imprimées. Les archives des électeurs de Saxe conservées à Weimar ont été consciencieusement exploitées par L. VON SECKENDORF, *Commentarius historicus et apologeticus de Lutheranismo ...*, Leipzig 1694, 3 vol. in fol., t. III, et par G. MENTZ, *Johann Friedrich der Großmütige, 1503—1554*, Iena 1908, 3 vol. La correspondance politique de Strasbourg a été publiée: *Politische Correspondenz der Stadt Straßburg im Zeitalter der Reformation*, ed. H. VIRCK, O. WINCKELMANN, 3 vol., 1882—1898.

Je dois des remerciements tout particuliers à M. le Professeur W. HEINEMEYER qui a bien voulu guider mes recherches, ainsi qu'au personnel des Archives d'Etat de Marburg pour son aide bienveillante.

d'autres agents français. En outre, Langey ayant peu à peu cessé de s'occuper d'affaires allemandes au moment où les accords de Nice et d'Aigues-Mortes semblaient amorcer une réconciliation entre François 1er et Charles-Quint, on peut se demander comment ont évolué à partir de 1538 les relations existantes entre le roi de France et les protestants d'Empire. Tout en rappelant brièvement la genèse de ces relations, nous nous attacherons plus particulièrement à la période qui va de la trève de Nice à la paix de Crespy en 1544. Les dernières années du règne feront ultérieurement l'objet d'une autre étude.

Après les premières années de la Réforme luthérienne et les troubles qui avaient marqué la troisième décennie, la crainte d'une réaction catholique avait poussé les tenants de la nouvelle doctrine à s'unir [2]. Le 12 avril 1529, les princes et les villes réformées avaient élevé une solennelle protestation contre la résolution de la diète de Spire qui condamnait les innovations et exigeait le maintien sur tous les territoires de l'Eglise romaine. L'année suivante, l'opposition s'accentua à la diète d'Augsbourg où les «protestants» exposèrent leur doctrine, la «confession d'Augsbourg». Puis, après d'assez longues tractations, l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse, le duc de Brunswick-Lunebourg, le prince d'Anhalt, les comtes de Mansfeld, les villes hanséatiques de Lübeck et de Brême, ainsi que Magdebourg, Nuremberg et quelques autres, s'associèrent pour la défense de l'Evangile. Peu après s'y joignirent quatre villes du sud: Strasbourg, Constance, Lindau et Memmingen. La ligue de Smalkalde (du nom de la ville hessoise où elle avait vu le jour) était plus qu'un simple traité d'alliance. C'était une véritable confédération, régie par une constitution à caractère temporaire, mais renouvelable. Les Smalkaldiens devaient verser une contribution régulière proportionnelle à leurs ressources pour alimenter leur trésor de guerre [3].

---

[2] E. Fabian, *Die Entstehung des schmalkaldischen Bundes und seiner Verfassung 1524—1529, 1531—1535, Brück, Philipp von Hessen und Jakob Sturm*, 2e éd., Tübingen 1962.

[3] Le chiffre de la contribution fixée pour chaque membre est intéressant dans la mesure où il indique l'importance relative des divers participants. Pour la Basse-Allemagne: Saxe électorale, 14000 écus, Mansfeld 4000, les villes de Lübeck, Magdebourg, Brunswick et Brême entre 3000 et 4000 écus

Les deux princes les plus puissants, l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse, avaient le titre et les prérogatives de capitaines de la ligue. Celle-ci devait se réunir périodiquement pour prendre les décisions importantes. Il ne faut certes pas s'illusionner sur l'homogénéité du parti protestant. La ligue ne put jamais réunir en son sein tous les réformés d'Allemagne. D'autre part, elle représentait des structures politiques et des tendances religieuses souvent fort divergentes. Entre les petites républiques urbaines et les princes d'Empire, entre les luthériens de stricte observance, les modérés ou les sacramentaires, l'accord était souvent fragile[4]. Telle quelle cependant, la ligue de Smalkalde représentait dans l'Empire une force indéniable.

La Saxe, berceau de la Réforme, avait sans conteste une sorte de présidence morale de la confédération, grâce à la dignité d'Electeur et Maréchal du Saint-Empire dont jouissait son prince. Elle était cependant affaiblie par la constitution récente d'un duché du même nom dévolu à une branche cadette de la famille, les Albertins, catholiques jusqu'à 1539. L'électeur Jean de Saxe avait succédé en 1525 à son frère Frédéric le Sage, premier protecteur de Luther. Très attaché à la nouvelle doctrine, sincèrement dévôt, mais méfiant à l'égard des innovations et respectueux de l'ordre établi, le prince constituait un élément essentiellement modérateur. Il avait cependant fort mal pris l'élection irrégulière de Ferdinand, frère de Charles-Quint, comme roi des Romains, élection qu'il considérait comme une grave atteinte à ses prérogatives électorales. Le prince héritier Jean-Frédéric, qui succédera à son père en 1532[5], avait la même rigueur d'esprit et le même attachement à la foi luthérienne, mais son loyalisme vis-à-vis de l'empereur était beaucoup moins vif. Politique médiocre et piètre chef de guerre, il en imposait toutefois par sa vertu et son intransigeance morale.

---

chacune, en tout 38500 écus. Pour la Haute Allemagne, la Hesse versait 14000 écus, Strasbourg et Ulm 5000 chacune, en tout 31500. Les deux capitaines devaient donc assumer chacun un cinquième des charges communes.

[4] E. G. Léonard, *Histoire générale du Protestantisme*, t. I, *La Réformation*, Paris 1961.

[5] Mentz, *op. cit.*

D'un rang inférieur, mais d'une puissance territoriale équivalente, le landgrave Philippe de Hesse s'imposait surtout par sa forte personnalité[6]. Son intelligence, sa largeur de vues et son esprit décidé en faisaient la tête politique de la ligue. Appelé à régner très jeune, il avait fait face à des situations critiques: guerre des paysans, raids du chevalier-brigand Sickingen, et s'en était tiré brillamment. Aux Habsbourg qui ne l'avaient guère favorisé dans ces circonstances, il gardait des sentiments peu amènes. En outre un interminable conflit de succession l'opposait, au sujet du comté de Katzenelnbogen, à la famille de Nassau qui tenait de très près à la cour impériale. Passé très tôt à la Réforme, Philippe de Hesse conservait néanmoins des liens de famille avec la branche albertine de la maison de Saxe. L'agitation du landgrave avait bien failli mettre l'Allemagne à feu et à sang dès 1528, lorsqu'un document fabriqué par l'aventurier Otton von Pack avait révélé une soi-disant conjuration des princes catholiques dirigée contre la Réforme. Dupe assez complaisante de Pack, Philippe avait ameuté ses coreligionnaires et fait des préparatifs guerriers. A cette occasion, pour la première fois, il avait prêté l'oreille aux propositions du roi de France qui ne demandait qu'à financer une guerre civile en Allemagne. L'affaire Pack fut arrêtée à temps, mais les princes saxons en gardèrent quelque méfiance pour leur trop bouillant allié.

Si la Saxe voyait son relatif immobilisme religieux et politique généralement appuyé par les villes et les petits princes du Nord et du Centre, assez uniformément luthériens, Philippe de Hesse entretenait de fréquents rapports avec les villes de Haute-Allemagne. Strasbourg en particulier jouait dans la ligue un rôle appréciable[7]. Importante place commerçante, elle avait en France de gros intérêts financiers. Le Stadtmeister Jacques Sturm avait été un des protestataires de Spire et continuait à diriger d'une main prudente

---

[6] W. Heinemeyer, «Landgraf Philipps des Großmütigen Weg in die Politik», dans *Hessisches Jahrbuch für Landesgeschichte*, t. 5 (1955), pp. 176–192, F. Küch et W. Heinemeyer, *Politisches Archiv des Landgrafen Philipps des Großmütigen von Hessen, Inventar der Bestände*, 4 vol., 1904—1959. K. Dülfer, *Die Packschen Händel*, Marburg 1958.

[7] *Politische Correspondenz...*

la politique de la cité. Grâce à sa position, la grande ville alsacienne allait souvent servir de pont entre les Smalkaldiens et la France.

* * *

Il était assez naturel que le roi François 1er désireux de prendre une revanche des traités de Madrid et de Cambrai cherchât à utiliser au détriment des Habsbourg la situation instable de l'Allemagne de 1531[8]. En entretenant les foyers d'agitation dans l'Empire, il pouvait détourner une partie des forces de Charles-Quint. Il comptait favoriser les levées de lansquenets dont il avait besoin pour ses propres armées. Deux agents du roi, l'Allemand Gervais Wain et Guillaume du Bellay dépensèrent durant trois ans une activité inlassable pour regrouper les diverses catégories d'opposants. Sous l'influence de Wain, une partie des confédérés de Smalkalde s'unirent à la très catholique Bavière le 24 octobre 1531 au traité de Saalfeld dans le but de s'opposer à la reconnaissance de Ferdinand de Habsbourg comme roi des Romains. Le 26 mai suivant, par le traité de Scheyern, le roi de France entrait à son tour dans l'alliance. Les hésitations de François 1er, qui ne voulait pas intervenir en Allemagne sans l'appui de l'Angleterre, la menace commune d'une invasion turque sur l'Allemagne, permirent aux Habsbourg de dissocier rapidement la coalition ainsi formée.

Tandis que Guillaume du Bellay s'évertuait à remettre sur pied une alliance des opposants catholiques et protestants, Philippe de Hesse cherchait à utiliser l'appui français dans le but de rétablir le duc Ulric de Wurtemberg dont les Etats avaient été confisqués en 1519 par les Habsbourg et qui était passé depuis lors à la Réforme. Les ducs de Bavière, en dépit de leur crainte de l'hérésie et de leurs différents personnels avec Ulric, se laissèrent encore une fois convaincre de se prêter à l'entreprise. Par contre, la Saxe et les autres confédérés de Smalkalde se cantonnaient dans la neutralité.

Au début de l'année 1534, on assista à deux séries de négociations parallèles. Le sire de Langey menait un jeu diplomatique compliqué et une propagande intense pour soustraire définitivement l'Alle-

[8] Pour ce qui suit, cf. principalement Bourrilly, *op. cit.* (avec indication des travaux antérieurs); A. Keller, *Die Wiedereinsetzung des Herzogs Ulrich von Württemberg...*, Marburg 1912.

magne du Sud à l'influence des Habsbourg. Le 3 février, il parvenait à mettre d'accord les envoyés bavarois et hessois sur un plan de campagne financé par l'argent français, pour l'été suivant. Cependant, le landgrave méfiant à l'égard des Bavarois, s'arrangeait pour rencontrer François 1er à Bar-le-Duc le 25 janvier. Les deux princes prenant de court leurs propres agents menèrent tambour battant la négociation et le landgrave lesté d'écus français put commencer ses préparatifs. Le 23 avril il entrait en campagne et le 13 mai culbutait les impériaux à Lauffen sur le Neckar, s'assurant la possession du Wurtemberg. L'empereur pris très au dépourvu n'avait pratiquement rien pu faire. La rapidité même de l'opération fut fatale à la combinaison diplomatique échafaudée par Langey. En effet, les Bavarois déjà méfiants à l'égard du landgrave s'effrayèrent de son succès et ne mirent nulle hâte à lui venir en aide. Cependant le nouvel électeur Jean-Frédéric de Saxe ne voulait pas voir les protestants entraînés dans une guerre générale et s'interposait. Philippe de Hesse sentant malgré tout sa position fragile accepta les conditions honorables qui lui étaient faites par les Habsbourg et le 29 juin, était conclue la paix de Cadan entre les princes et le roi Ferdinand. Le Wurtemberg était restitué à Ulric avec possibilité d'y introduire la Réforme et Ferdinand était universellement reconnu comme roi des Romains. Le landgrave s'excusa auprès du roi de France d'avoir dû interrompre ainsi la guerre si brillamment commencée et François Ier faisant contre mauvaise fortune bon cœur lui répondit amicalement.

La paix de Cadan marqua un rapprochement entre l'empereur et les chefs protestants. A tour de rôle, Philippe de Hesse, Ulric de Wurtemberg et Jean-Frédéric de Saxe se rendirent à Vienne en 1535 ou 1536 et y rencontrèrent le roi des Romains. Par contre, l'opposition s'accentuait entre eux et les catholiques allemands et en premier lieu les Bavarois. Par contraste avec ces derniers, Charles-Quint et son frère faisaient maintenant figure d'arbitres. La politique de du Bellay, qui misait sur deux tableaux en voulant réconcilier les deux confessions, était donc mal favorisée par les circonstances. De plus, elle était desservie par les hésitations de François 1er, tiraillé lui-même entre des influences favorables ou hostiles à la Réforme. L'affaire des Placards survenant en octobre 1534

entraîna une série de persécutions violentes contre les protestants français. Sans doute Guillaume du Bellay et son frère le cardinal Jean purent-ils limiter les dégâts. Sous leur influence, le roi écrivit aux Etats de l'Empire pour justifier sa conduite et réfuter toutes les attaques répandues contre lui par les partisans de l'empereur. Et de fait, l'opinion allemande, d'abord émue par la brutalité de la répression consécutive aux Placards, en prit son parti. Bien des luthériens admirent même que cette brutalité avait été provoquée par le zèle intempestif de quelques extrémistes de la nouvelle doctrine [9]. Bien mieux, quelques mois après cette déplorable affaire, les Du Bellay parvenaient à décider le roi à inviter Mélanchton à Paris pour une confrontation des points de vue qui pouvait être le prélude à une réunification des églises chrétiennes [10]. Malgré la modération de Mélanchton et de Bucer, malgré les assez bonnes dispositions du nouveau pape Paul III, l'entreprise se heurtait à bien des intransigeances. De toute façon, l'électeur de Saxe, dont Mélanchton était le sujet, refusa à celui-ci l'autorisation de se rendre en France, par souci de ménager l'empereur et par crainte d'être entraîné à de trop grandes concessions vis-à-vis du papisme. Sans se décourager, Langey se rendit en décembre 1535 à Smalkalde où la ligue tenait ses Etats. Au cours de cette réunion, les confédérés renforcèrent leurs statuts en les prorogeant pour dix ans, et admirent de nouveaux membres dont le Wurtemberg. Mais ils se montrèrent d'une grande prudence en politique extérieure. Même en leur faisant entrevoir en François 1er un prince virtuellement acquis à la Réforme, en tout cas tout disposé aux plus larges concessions dans le domaine religieux, Du Bellay ne put vaincre la réserve de ses partenaires qui répondirent évasivement à ses propositions d'alliance politique. Il n'eut pas plus de succès ensuite avec les ducs de Bavière qui se rapprochaient alors des Habsbourg. Tout au plus réussit-il à empêcher un conflit armé entre eux et le duc de Wurtemberg.

La position «attentiste» des Smalkaldiens fut bientôt ébranlée par les imprudences du vice-chancelier impérial Held [11]. Celui-ci,

[9] Léonard, *op. cit.*, p. 209.

[10] Bourrilly, *op. cit.*, p. 206 et suiv.

[11] K. Brandi, *Kaiser Karl V., Werden und Schicksal einer Persönlichkeit*

envoyé en Allemagne en 1536 avec mission d'entrer en contact le plus étroit possible avec les chefs protestants, les heurta par sa raideur et ne fit pas mystère de son hostilité à l'égard de l'hérésie. Et cela, au moment où Charles-Quint, en guerre ouverte avec la France, aurait eu le plus besoin de l'appui de ses sujets allemands. Justement, le pape Paul III, rompant avec la politique de ses prédécesseurs, était décidé à ramener l'unité chrétienne en convoquant le concile universel que protestants et catholiques appelaient de leurs vœux depuis les débuts de la Réforme. Mais cette décision compliquait encore la tâche de l'empereur. En effet, selon l'expression de Brandi «Dans le désir de réunir un concile général, la politique impériale s'associait... à celle des Etats catholiques ou luthériens... et cette union tacite fut longtemps en Allemagne un élément de paix point du tout négligeable. Moins le pape se montrait disposé au concile... plus aussi l'empereur s'affirmait dans la ligne de conduite qu'il avait choisie et, pour lui, demander le concile, c'était s'ôter un souci»[12]. Une fois le principe du concile décidé, les difficultés pratiques commençaient à se faire jour. Les protestants réclamaient une réunion de toute la Chrétienté mais en terre allemande avec, pour eux, l'égalité avec les catholiques. Or, le pape, dans la bulle de convocation promulguée le 2 juin 1536, avait assigné Mantoue comme lieu de réunion et commencé par condamner expressément «la peste de l'hérésie luthérienne». Aussi, Held et le nonce Vergerio furent-ils reçus fraîchement lorsqu'ils se rendirent auprès de l'assemblée de la ligue, tenue de nouveau à Smalkalde de février à mars 1537, pour y préparer les confédérés à la tenue du concile[13]. Aux prétentions du nonce, les théologiens protestants

---

und eines Weltreiches, 2e éd. Munich, 1938—1940, 2 vol. (Texte et Sources). Il existe de ce livre une bonne traduction française, mais dépourvue de sources, par G. DE BUDÉ, Paris 1951.

[12] *Op. cit.*, p. 348 (trad. BUDÉ, p. 401).

[13] Cf. BRANDI, *loc. cit.* et BOURRILLY, *op. cit.*, p. 244 et suiv. BOURRILLY considère la réunion de Smalkalde comme un échec de la politique française et comme un demi-succès de Held. Cette interprétation nous paraît contestable. Le fait que les Smalkaldiens aient «écouté pendant de longues heures... Held faire le procès... de la conduite du roi de France» et qu'ils aient donné «à leurs revendications une forme très modérée, comme il convenait à des sujets soumis» ne prouve pas grand chose. Par contre, il ressort du récit

répondirent par les «articles de Smalkalde» dans lesquelles leur doctrine était rappelée en termes très radicaux[14]. Et la diatribe du vice-chancelier contre la France n'eut guère davantage de succès, d'autant que le représentant impérial avait refusé de lever les procès intentés par la Cour impériale contre des villes récemment passées à la Réforme.

Tandis que le vice-chancelier dépité se rabattait sur l'alliance des princes catholiques — les ducs de Bavière venaient de conclure un traité d'alliance avec le roi Ferdinand — les deux capitaines de la ligue écrivaient directement au roi de France, le 5 mars 1537, répondant ainsi avec retard aux démarches de Langey[15]. Ils n'étaient pas en mesure de proposer une alliance politique, car leurs confédérés n'avaient pas donné d'instructions suffisantes à leurs représentants. Mais ils demandaient au roi de s'associer à eux, pour empêcher la réunion d'un concile qui ne fut pas conforme à leurs désirs.

Encouragés par les réponses du roi, le landgrave, l'électeur et une partie de leurs alliés, continuèrent à négocier par l'entremise du roi protestant de Danemark[16] dont l'ambassadeur Pierre Schwaben *(Suavenius)* revenait de France. Ils avaient également un intermédiaire en la personne du comte Guillaume de Fürstenberg, prince allemand au service de François Ier[17]. L'idée d'une alliance avec le roi de France avait gagné un partisan de poids en la personne de l'électeur Jean-Frédéric qui devant le danger d'une réaction catholique avait fini par surmonter ses appréhensions à l'égard des unions étrangères[18]. Mais les princes devaient compter avec leurs alliés parmi lesquels certains, tel la ville d'Ulm, conti-

---

même de Bourrilly que sur les questions de fond, les confédérés se sont montrés intraitables vis-à-vis de l'envoyé impérial et que, sitôt la réunion terminée, les deux capitaines de la ligue ont pour la première fois effectué en France une démarche conjointe. C'est là un fait nouveau important et, pour la politique française, un succès partiel.

[14] Léonard, *op. cit.*, p. 212.

[15] Bourrilly, *op. cit.*, p. 246.

[16] Au sujet de la situation du Danemark, cf. Léonard, *op. cit.*, p. 113.

[17] Sur le comte Guillaume de Fürstenberg, un livre de M. J. V. Wagner est sous presse au moment où nous écrivons ces lignes.

[18] Cf. Mentz, *op. cit.*, t. II, p. 152.

nuaient à décliner vigoureusement l'alliance avec la France papiste. En fait, la ligue perdit toute l'année 1537 en tergiversations. C'est seulement en février 1538 qu'elle se décida à envoyer une délégation pour faire des ouvertures à François 1er[19]. Les envoyés furent bien reçus par celui-ci, qui leur fit donner par le connétable l'assurance que jamais la France n'accepterait ni de renoncer à l'alliance des protestants allemands, ni de participer à un concile tenu en Italie. Le roi était disposé à envoyer tout de suite à son tour un ambassadeur pour traiter directement avec les Etats de la ligue. Sur l'objection que les confédérés n'avaient pas encore pris toutes leurs dispositions pour conclure un traité en bonne et due forme, il fut décidé qu'une rencontre préparatoire aurait lieu à Nancy entre le représentant du roi et ceux des Smalkaldiens. Cette fois encore, les deux leaders ne purent décider la ligue à une action d'ensemble. Ils se résolurent alors à envoyer une ambassade particulière pour traiter en leur nom propre ainsi qu'en celui du roi de Danemark et des ducs de Brunswick-Lunebourg. Cette ambassade se mit en route en avril. Lorsqu'elle arriva en France, le bruit courait d'une suspension d'armes entre le roi et l'empereur.

* * *

La situation avait considérablement changé dans les premiers mois de l'année 1538. Tant que la France en guerre avait sollicité l'alliance des Smalkaldiens, ceux-ci s'étaient longuement fait prier. Au moment où les princes qui constituaient l'aile active de la ligue, inquiets devant l'attitude des catholiques allemands, se décidaient à répondre aux démarches françaises pour une action diplomatique concertée, la politique française évoluait au contraire dans le sens d'un rapprochement avec l'empereur. Après d'infructueuses campagnes militaires, le roi et l'empereur entreprirent à Nice, de mai à juin, des négociations assez ardues. L'intervention du pape et de la reine Eléonore, sœur de Charles-Quint, parvint à rapprocher petit à petit les deux adversaires qui eurent le 15 juillet à Aigues-Mortes un entretien cordial.

Cependant, François 1er se gardait bien de laisser tomber l'alliance

[19] *Ibid*, p. 152—154. Pol. Arch. N° 1832—1833.

ébauchée avec les princes allemands et faisait donner à ceux-ci des informations rassurantes sur le déroulement des négociations [20]. Au moment de conclure une trêve de dix ans avec l'empereur, François 1er crut bon d'envoyer un messager pour rassurer les Smalkaldiens. Barnabé de Voré, sieur de la Fosse, se rendit à Strasbourg et de là écrivit aux deux chefs de la ligue [21]. La Fosse faisait part des pourparlers engagés par le roi. Celui-ci avait accepté par amour de la paix des propositions d'accommodement de l'empereur: cependant, il avait posé comme première condition la sauvegarde des intérêts de ses alliés et notamment des Allemands, dont la cause «ne lui était pas moins chère dans la prospérité que dans l'adversité». Les deux capitaines de la ligue répondirent en félicitant le roi et en le remerciant de les avoir compris dans les accords nouvellement conclus [22]. Ils rappelaient que seule une paix générale, étendue aux protestants allemands, permettrait de combattre les Turcs efficacement. Malgré la satisfaction qu'ils affichaient, ils ne pouvaient dissimuler leur inquiétude devant la nouvelle orientation prise par la politique française. En outre, ils se plaignaient à la Fosse d'être sans nouvelles de l'ambassade qu'ils avaient envoyée en France trois mois plus tôt [23]. Cette dernière avait dû effectuer en France un long parcours avant de pouvoir rencontrer le roi à Marseille [24]. Quelques jours avant l'ouverture de l'entrevue d'Aigues-Mortes, François 1er reçut les messagers, leur réitéra la promesse de ne pas les excepter du traité avec l'empereur et leur donna sa foi de gentilhomme qu'il n'accepterait pas la tenue d'un concile même si on lui offrait Milan en échange de son accord. Puis il commença à discuter avec eux des conditions d'une éventuelle alliance, sans

---

[20] Cf. V. L. Bourrilly, «Jean du Bellay et Jean Sleidan», dans *Bulletin de la Société d'histoire du Protestantisme français*, mai 1901, pp. 225—242.

[21] Pol. Arch. N° 1832, f° 84.

[22] Lettre du landgrave et de l'électeur au roi, 13 juillet 1538, analysée par Seckendorf, *op. cit.*, t. III, p. 177—178.

[23] Réponse du landgrave à La Fosse, 13 juillet 1538, Pol. Arch. N° 1832, f° 98. Philippe demandait en outre à connaître le texte des accords franco-impériaux. Vers la même date, il avait écrit aux envoyés protestants en France (*ibid.*, N° 1833, f° 83—84.

[24] Seckendorf, *loc. cit.* et Pol. Arch. N° 1833 (rapport des envoyés à leur retour).

pouvoir s'entendre sur les conditions financières. La négociation fut brusquement interrompue par le départ du roi qui allait rencontrer Charles-Quint. Les envoyés protestants pantois durent patienter une fois de plus. Finalement, ils furent congédiés en août, munis d'une lettre où le roi assurait les protestants allemands de son amitié tout en constatant l'échec de la tentative d'alliance. Plus crûment, le connétable Montmorency, à qui les ambassadeurs avaient voulu rappeler les promesses faites autrefois par Langey, avait répondu «que les temps avaient changé».

En dépit des protestations d'amitié du roi de France, les protestants allemands se sentaient médiocrement rassurés en voyant François 1er et Charles-Quint, naguère ennemis jurés, se réunir autour d'un pape dont on connaissait le zèle en faveur d'un concile tenu en Italie. Leurs appréhensions ne pouvaient être qu'accrues par la situation en Allemagne même. Au cours de ce même été 1538, certains Etats catholiques, notamment Bavière, Saxe albertine et Brunswick-Wolfenbüttel, avaient fondé la ligue de Nuremberg inspirée par Held et destinée dans son principe à faire pendant à celle de Smalkalde [25].

De tous les princes protestants le plus inquiet était l'électeur de Saxe. Les protestations de bonne foi du roi lui paraissaient tout au plus une manœuvre destinée à conserver à celui-ci une bonne carte jusqu'à la conclusion d'un accord final avec l'empereur [26]. Jean-Frédéric se demandait s'il ne valait pas mieux pour les protestants prendre l'offensive contre les Habsbourg à titre préventif. Il s'ouvrit de ce projet en septembre 1538 à Philippe de Hesse qui s'y opposa en alléguant le manque d'argent et les bienfaits d'une paix honorable. Le landgrave avait été opportunément contacté par la diplomatie des Habsbourg. La reine Marie, régente des Pays-Bas, lui avait dépêché à deux reprises son secrétaire Naves dans le courant de l'année 1538 [27]. Une correspondance s'était ensuivie. Philippe de Hesse s'était

---

[25] Sur cette association, cf. Brandi, *op. cit.*, p. 350. La ligue catholique n'eût jamais une efficacité comparable à celle des Smalkaldiens. En 1539, la mort du duc de Saxe albertine Georges le Barbu allait priver le parti catholique d'un de ses chefs les plus résolus.

[26] Mentz, *op. cit.*, t. II, p. 154 et suiv.

[27] Cf. Brandi, *op. cit.*, p. 352—353.

défendu des intentions hostiles qu'on lui prêtait. En revanche, il s'était plaint à son tour des menaces formulées par Held et les catholiques, et avait demandé des garanties pour ses coreligionnaires. La régente à son tour avait fait part des dispositions pacifiques de son frère et donné tous les apaisements. Momentanément rassuré, le landgrave inclinait à son tour à la paix.

Le désir d'apaisement de Charles-Quint et du roi Ferdinand n'était du reste pas feint[28]. Ils avaient besoin de l'aide de leurs sujets des deux confessions pour lutter contre les Turcs en Hongrie et en Méditerranée. Décidé à ne rien brusquer et même à faire quelques concessions aux protestants sur des points mineurs, l'empereur n'était pas moins résolu à tenir bon sur les points essentiels en matière de doctrine. Son nouveau représentant en Allemagne, l'archevêque de Lund, était beaucoup plus souple que Held.

Au printemps de 1539, l'archevêque engagea à Francfort avec les confédérés de Smalkalde des pourparlers portant sur le soutien à accorder par les protestants contre les Turcs, et sur le règlement provisoire de la question religieuse en attendant la réunion du concile[29]. Il eut affaire à forte partie. Les protestants non contents de réclamer des garanties et la suspension des procès en instance contre les villes récemment passées à la Réforme, allaient jusqu'à revendiquer la liberté religieuse pour tous les Etats de l'Empire, c'est-à-dire la possibilité pour les villes et les princes encore orthodoxes d'adhérer ultérieurement à la confession d'Augsbourg. En attendant, ils restaient sur leurs gardes, faisaient des préparatifs militaires et cherchaient des appuis extérieurs. Le jeune duc de Clèves, beau-frère de l'électeur de Saxe, qu'un conflit de succession opposait aux Habsbourg, penchait vers la Réforme[30]. Le roi Henri VIII d'Angleterre, en lutte ouverte avec Rome, se sentait directement menacé par le rapprochement franco-impérial dont il craignait de faire les frais[31]. Il préparait une union matrimoniale avec la famille de Clèves et se faisait représenter auprès de la ligue à Francfort.

---

[28] *Ibid.*

[29] *Op. cit.*, p. 360 et suiv., MENTZ, *op. cit.*, p. 182—188.

[30] P. HEIDRICH, *Der geldrische Erbfolgestreit 1537—1543*, Cassel 1896.

[31] F. PRÜSER, *England und die Schmalkaldener, 1535—1540*, 1929.

Dans ces conditions, l'attitude de la France était pour l'évolution des pourparlers de Francfort, un élément à ne pas négliger. En dépit de la trêve de Nice, certains protestants gardaient l'espoir d'une intervention en leur faveur. Les Strasbourgeois prêtaient encore l'oreille aux propos du sire de Langey qui cherchait à les persuader de la persistance d'un désaccord entre François 1er et Charles-Quint[32]. L'électeur de Saxe s'était longuement accroché à l'espoir d'une coalition entre la ligue, la France, l'Angleterre et les cantons suisses[33]. Le duc de Wurtemberg passait pour favorable à une alliance limitée à la France et aux villes de Haute-Allemagne[34]. Enfin, le comte Guillaume de Fürstenberg après avoir commandé les lansquenets du roi, proposait de ménager une alliance entre son ancien maître et les Smalkaldiens[35].

François 1er était aussi peu désireux que possible de troubler la paix récente avec l'empereur; il ne voulait en aucun cas prendre part, dans un camp ou dans l'autre, à un conflit armé en Allemagne[36]. Il s'empressa donc de dissiper toute équivoque à ce sujet et d'affirmer hautement sa neutralité dans les affaires intérieures allemandes[37]. Le duc de Wurtemberg, puis les deux capitaines de la ligue, durent lui écrire, assez paradoxalement, pour se disculper d'avoir voulu se soulever contre l'empereur et envahir les principautés ecclésiastiques[38]. Le 15 mai, le roi réaffirmait son désir de paix et engageait les protestants à s'entendre directement avec l'empereur: «J'ay veu par le contenu de voz lettres la voulente que

---

[32] *Politische Correspondenz*, t. II, p. 604, N° 611.

[33] Prüser, *op. cit.*, p. 154.

[34] Cf. plus loin, note 38, et *Politische Correspondenz*, t. II, p. 617, N° 624, p. 624, N° 633 (correspondance à ce sujet entre Ulm, Strasbourg, et le duc Ulric, encore en juillet de la même année).

[35] *Ibid.*, t. II, *passim*.

[36] En décembre 1538, il avait répondu très évasivement aux sollicitations du nonce Ferrerio qui le poussait à une intervention contre les protestants allemands (cf. *Correspondance des nonces en France Carpi et Ferrerio, 1535—1540*, éd. J. Lestocquoy, Rome-Paris 1961, p. 428, N° 413).

[37] Cf. note suivante.

[38] Lettre du duc Ulric au roi, 2 avril 1539, publiée par G. Ribier (*Lettres et mémoires d'estat des roys, princes, ambassadeurs et autres ministres...*, Paris 1661, 2 vol. in-fol.), t. I, p. 422. Lettre des deux capitaines, 19 avril, *Corpus Reformatorum*, t. III, p. 695—697.

vous avez à l'union, repoz et transquilité de la Germanie, et que la chose à quoy vous vouldrez entendre le plus tard seront de prendre les armes pour les troubler, de que vous louons grandement... vous advisant que, en conférant de ceste matière avec notre très cher et tres amé bon frère l'empereur et pareillement par ce que nous avons entendu de la part de notre très cher et tres amé bon frère le roi des Romains nous les avons trouvés tous deux de très bonne voulonte de cy procéder par voye amyable et ne pavoirer esperer sinon que avec l'ayde de Dieu les choses prandrons telle yssue que chacun la doibt désirer»[39].

Sans même attendre la dernière lettre du roi, les Smalkaldiens avaient conclu le 19 avril 1539 un accord provisoire avec l'archevêque de Lund[40]. Le règlement des questions essentielles était reporté à des assemblées ultérieures. En attendant, les Réformés voyaient prolonger pour quinze mois les garanties déjà existantes, et les procès en cours étaient suspendus. Peu après, le pape sur la demande de l'empereur reportait *sine die* la date du concile tant redouté des protestants, laissant ainsi le champ libre à la diplomatie impériale pour ramener la concorde religieuse[41]. Le roi de France de son côté, accepta d'envoyer un ambassadeur à la prochaine diète impériale afin de contribuer au rétablissement de l'union avec l'Allemagne[42]. Nous verrons plus loin ce qu'il advint de ce dernier projet.

L'attitude de la France avait certainement contribué à faire aboutir les pourparlers de Francfort. Autant que par les protestations de neutralité du roi, les Smalkaldiens avaient été impressionnés par les bruits qui leur parvenaient au sujet d'une éventuelle cession du Milanais par l'empereur à François 1er[43], et par la reprise

---

[39] Lettre datée de Montargis, original aux Archives de Weimar, copie contemporaine Pol. Arch. N° 1834, f° 1. Cité par MENTZ, *op. cit.*, t. II, p. 250, n. 6.

[40] Cf. BRANDI, *loc. cit.*

[41] LÉONARD, *op. cit.*, p. 215.

[42] Cf. V. L. BOURRILLY, «Lazare de Baïf et le landgrave de Hesse», dans: *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme français*, 1901, pp. 369—376.

[43] Cf. notamment *Politische Correspondenz*, t. II, p. 631, N° 640; J. Y. MARIOTTE, «Un informateur du landgrave de Hesse à la cour de Lorraine, Nicolas Mengin», dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. XXVII (1965), p. 682—690, ici p. 688, N° 8.

des persécutions contre les protestants français[44]. La méfiance qu'ils conçurent alors pour les fluctuations de la politique royale devait influer considérablement sur leur attitude dans les années suivantes.

Faute de pouvoir compter sur la France, les chefs de la ligue se rapprochèrent du roi d'Angleterre[45]. Le conflit d'Henri VIII avec Rome leur donnait quelqu'espoir de l'attirer de leur côté. En attendant, ils en espéraient au moins un soutien financier. Le 4 octobre 1539 était conclu un accord entre Henri VIII, le duc de Clèves et l'électeur de Saxe. Le roi d'Angleterre devait épouser la sœur du duc, Anne de Clèves. Philippe de Hesse était également intéressé par l'alliance anglaise.

La réunion des Etats de la ligue, tenue à Arnstadt en novembre 1539, éclaire assez bien les hésitations et les contradictions des Smalkaldiens. Les deux leaders ne purent décider leurs alliés à s'engager dans une alliance avec l'Angleterre. Des agents de l'électeur qui devaient se rendre dans ce pays furent seulement chargés d'étudier les possibilités d'y introduire la «pure doctrine de l'Evangile»[46]. On sait que l'aversion d'Henri VIII pour sa nouvelle épouse allemande et le raidissement de sa politique anti-luthérienne rendirent vaines les tentatives de rapprochement entre lui et les Smalkaldiens[47]. Parallèlement aux démarches entreprises en Angleterre, la ligue étudiait la possibilité d'intervenir en France en faveur des protestants contre lesquels sévissait la persécution. L'opinion allemande, surtout dans les villes d'Allemagne du Sud, s'émouvait au récit des souffrances endurées par les réformés français. Les princes étaient depuis longtemps sollicités d'user de leur influence à la cour de France. Ils s'y résolurent avec un enthousiasme mitigé et sans grandes illusions[48]. La résolution adoptée par la ligue le 10 décembre

---

[44] En décembre 1538 et janvier 1539, des édits rigoureux avaient été pris contre les protestants. Un autre allait suivre le 1er juin 1540, Cf. Bourrilly, *Guillaume du Bellay*, p. 314.

[45] Prüser, *op. cit.*, p. 149—190.

[46] Le texte des résolutions d'Arnstadt nous a été obligeamment communiqué par le Dr E. Fabian qui en prépare la publication.

[47] Cf. Prüser, *op. cit.*, p. 234—348, Léonard, *op. cit.*, p. 198.

[48] Cf. M. Lenz, *Briefwechsel Landgraf Philipp des Großmüthigen von Hessen mit Bucer* (Leipzig 1880—1891, 3 vol.), t. I, pp. 108—114. — Le 7 octobre 1539, l'électeur écrit à son ancien chancelier Brück en donnant

avait tout l'allure d'un vœu pieux. «Il faut s'informer avec soin de la tournure des affaires en France et, s'il paraît que les malheureux chrétiens persécutés... puissent être aidés par une intercession, alors il faut que les Etats de la ligue ne reculent devant aucun frais et envoient une délégation ou une lettre à la Dignité royale en France pour prier que de telles persécutions et tribulations soient détournées des pauvres chrétiens persécutés».

Du reste, cette résolution prudente ne fut même pas portée à exécution. Le landgrave et l'électeur écrivirent bien au roi en février 1540, mais s'abstinrent de toute démarche en faveur de leurs coreligionnaires de peur qu'une intervention intempestive n'aggravât encore le sort de ces derniers[49]. Peu auparavant, l'empereur avait traversé triomphalement la France pour se rendre aux Pays-Bas et y réprimer la rebellion des Gantois. Il avait été reçu comme un frère par François 1er. La crainte d'une collusion franco-impériale dirigée contre les Protestants était telle que les Smalkaldiens en venaient à protester auprès de François 1er de leur loyalisme vis-à-vis de Charles-Quint. Ils conjuraient le roi de ne pas se départir de son ancienne amitié pour eux.

Par surcroît de précautions, ils envoyèrent aussi une ambassade à Charles-Quint pour justifier leurs démarches en France et en Angleterre par des motifs strictement religieux. Ils ne voulaient pas fournir aux catholiques le moindre prétexte pour rompre la trêve fragile conclue à Francfort l'année précédente. L'empereur reçut les envoyés protestants dans cette même ville de Gand qu'il venait de châtier. A cette occasion, le landgrave Philippe, accentuant le virage qu'il avait pris l'année précédente, fit dire au chancelier

---

son accord pour une intercession en France «*weil die Schickung... nutz und gnet sol sein, wiewol wir wenigk hofnung und trost darzu haben...*» (MENTZ, *op. cit.*, Aktenstücke, t. III, p. 440).

[49] Un projet de lettre au roi et au connétable en date du 6 février se trouve dans Pol. Arch., N° 1834, f° 7 et 9. La lettre définitive du 13 février est analysée par SECKENDORF, *op. cit.*, t. III, p. 258, ainsi que la réponse du roi (9 mars) où celui-ci dit aux chefs protestants qu'ils ne doivent pas douter de son amitié. Cf. également *Politische Correspondenz*, t. III, p. 17, N° 14. A la réunion de la ligue en avril 1540, les conférérés constataient que rien n'avait été fait pour leurs coreligionnaires français (texte transmis par M. FABIAN).

impérial Granvelle combien il était désireux «de faire service à l'empereur... autant que sa conscience le permettrait». Granvelle accueillit froidement ces ouvertures et ne manqua pas de les faire connaître aux ambassadeurs français, ce qui ne pouvait qu'accentuer la méfiance entre la France et les princes protestants[50].

* * *

L'inquiétude des Smalkaldiens au sujet d'une éventuelle entente franco-impériale dirigée contre eux eut été moins vive s'ils avaient été mieux au courant de la situation réelle. Ils avaient fini par prendre pour argent comptant l'opinion accréditée à la cour de France selon laquelle Charles-Quint allait restituer Milan à son ancien rival[51]. En fait, l'empereur n'y songeait nullement; la correspondance à ce sujet entre les deux souverains tourna à l'aigre et les rapports entre eux se tendirent brusquement de nouveau au printemps de 1540. A plus ou moins longue échéance, une nouvelle guerre était à prévoir. En attendant les terrains de friction ne manquaient pas.

Un des plus remarquables était celui formé par la succession de Gueldres. Nous avons déjà évoqué le conflit qui opposait à ce sujet l'empereur au duc de Clèves. Rappelons-en l'origine. En 1537, le duc Guillaume de Clèves et Juliers avait été appelé par les Etats du duché de Gueldres à succéder au seigneur de ce pays, Charles de la Mark. Divers candidats briguaient également cette riche succession, notamment l'empereur en personne[52]. Charles-Quint avait un vif intérêt dans cette affaire: l'héritage contesté était situé à l'est des Pays-Bas. Le défunt duc avait été sa vie durant l'allié de la France et Gueldres avait ainsi constitué pour les Habsbourg une perpétuelle menace. Jusqu'à la fin de 1539, l'empereur préoccupé sur d'autres fronts ne put intervenir efficacement pour faire aboutir ses

[50] Rapport des ambassadeurs français au connétable, publ. par Ribier, *op. cit.*, t. I, p. 505.

[51] Cf. note 43. En janvier 1540 encore, le landgrave écrivait à l'électeur que l'empereur allait céder Milan au roi et qu'en revanche la France l'aiderait à conquérir l'Angleterre (Prüser, *op. cit.*, p. 339—340, pièce N° 21).

[52] Charles de la Marck avait voulu léguer Gueldres à la France. Le duc Antoine de Lorraine pouvait également élever des prétentions. Pour l'ensemble de la question, cf. P. Heidrich, *op. cit.*

prétentions. Son voyage aux Pays-Bas vint ranimer la querelle. Une entrevue ménagée entre lui et le duc en avril 1540 à Gand ne put amener aucun accord. La possibilité d'un conflit ouvert entre l'empereur et le duc Guillaume ne laissa pas d'émouvoir les princes d'Empire et notamment les protestants. Nous avons vu que la question de Gueldres était déjà en suspens lors des pourparlers de Francfort. Le landgrave de Hesse pour sa part, espérait voir Charles-Quint fixé des années durant par une guerre qui l'aurait opposé au duc de Clèves soutenu par l'Angleterre[53]. Jean-Frédéric de Saxe caressait l'espoir d'attirer le duc Guillaume, son beau-frère, à la Réforme. Le 4 février 1540, il eut à Paderborn une entrevue avec Guillaume. Il ne put le convaincre de se convertir, signa cependant un traité d'alliance qui devait assurer au duc de Clèves le soutien des Smalkaldiens en cas de conflit. Mais les autres membres de la ligue, à l'exception du landgrave, refusèrent de ratifier ce traité, désavouant ainsi leur chef[54]. Au même moment, on l'a vu plus haut, les projets d'alliance entre Clèves et l'Angleterre avortaient définitivement avec la répudiation d'Anne de Clèves par le roi Henri VIII.

Aussi la nouvelle tension entre François 1er et l'empereur parut-elle à Guillaume une occasion inespérée d'obtenir le soutien de la France. Un parti assez puissant était favorable à cette politique, avec entre autres le maréchal de Gueldres Van Rossem et le conseiller du duc Krüser. De son côté, le roi appréciait toujours l'intérêt stratégique de cette principauté qui avait déjà souvent pris à revers les Pays-Bas. Il espérait aussi par Clèves obtenir éventuellement le soutien d'autres princes d'Empire. Une mission dirigée par Krüser fut donc envoyée en France. Y participait un représentant de l'électeur de Saxe[55]. Au cours de l'été 1540 furent poursuivies des négociations matrimoniales visant à marier Guillaume de Clèves avec une princesse de sang, Jeanne d'Albret, fille de la reine de Navarre et par conséquent nièce du roi de France. Le mariage fut

---

[53] MENTZ, *op. cit.*, t. II, p. 226.

[54] Le motif allégué avait été le refus de Guillaume de Clèves d'adhérer à la Réforme. Cf. HEIDRICH, *op. cit.*, p. 35—38, et MENTZ, *op. cit.*, t. II, p. 226.

[55] HEIDRICH, *op. cit.*, p. 45 et suiv. P. JOURDA, *Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, 1492—1549*, 2 vol., Paris 1930, t. I, p. 251 et suiv.

célébré par procuration le 16 juillet 1540. Le lendemain était conclu un traité d'alliance entre la France et Clèves-Juliers. L'alliance restait strictement défensive et le duc avait excepté l'Empire des clauses du traité. Mais il autorisait le roi à effectuer des levées sur ses terres, clause fort importante comme l'événement devait le montrer plus tard. Cependant Guillaume pouvait rester assez sceptique sur l'efficacité de cette alliance en voyant François 1er retenir Jeanne d'Albret en France sous divers prétextes et confirmer les clauses de la trêve de Nice par lesquelles il s'était engagé à ne pas gêner Charles-Quint dans l'affaire de Gueldres. En fait, les deux partenaires se montraient assez prudents, soucieux de ne pas précipiter la rupture ouverte avec Charles-Quint.

La même prudence marquait encore la politique de François 1er vis-à-vis de Smalkalde lorsque le roi envoya Lazare de Baïf comme ambassadeur à la diète de Haguenau[56]. Cette mission, à vrai dire, était ambiguë dans son principe même. Elle avait été décidée, nous l'avons vu, au plus fort de la réconciliation entre François Ier et Charles-Quint. Son but primitif était d'aider au rapprochement entre l'empereur et ses sujets protestants. Baïf avait reçu ses instructions en mai 1540, c'est-à-dire au moment où les espoirs français sur Milan s'évanouissaient, sans que les souverains eussent rompu officiellement.

De surcroît, Baïf trouva les Allemands extrêmement divisés entre eux. L'accord fragile établi l'année précédente était remis en question par l'intransigeance des deux partis[57]. L'empereur se refusait à brusquer les choses, mais avant d'ouvrir la diète il avait d'abord convoqué à Spire les seuls princes «obéissants», c'est-à-dire les adversaires de Smalkalde. Au sein même de la ligue, le torchon brûlait entre les deux chefs politiques. L'électeur de Saxe qui suivait toujours avec attention les négociations entre France et Clèves et poussait ses confédérés aux alliances étrangères, soupçonnait le landgrave de faire cavalier seul et de mener secrètement des tractations avec les Habsbourg[58]. Philippe de Hesse de son côté voyait

---

[56] V. L. Bourrilly, *Lazare de Baïf...*, Lenz, *op. cit.*, t. I, p. 80 et 94; Pol. Arch., N° 1834.

[57] Mentz, *op. cit.*, t. II, p. 235—341.

[58] *Ibid.*, p. 250—251.

son ardeur à soutenir Clèves singulièrement refroidie par ses déboires privés.

Peu auparavant, il avait conclu un deuxième mariage du vivant de sa première épouse[59]. Pour justifier cette combinaison, il avait pu obtenir l'accord de plusieurs théologiens réformés[60], ce qui ne l'empêchait pas d'être en fâcheuse posture vis-à-vis de la législation de l'Empire. Sa bigamie fournissait un prétexte facile à tous ses adversaires. Or, sur ce point précis, ses alliés hésitaient à le soutenir contre une attaque éventuelle. Jean-Frédéric, personnage austère et rigoureux, refusait d'engager la ligue pour une cause aussi discutable. Une entrevue en juillet n'amena aucun résultat et les deux princes se quittèrent à demi brouillés[61].

Sur ces entrefaites, la diète s'était réunie le 16 juin à Haguenau. Absents tous deux, les chefs de la ligue y avaient accrédité des représentants auxquels ils donnèrent ultérieurement de nouvelles lettres de créance pour traiter avec l'ambassadeur français. Méfiants à l'égard des catholiques, méfiants à l'égard l'un de l'autre, ils n'étaient pas non plus dans les meilleures dispositions pour traiter avec le roi de France. Par les Strasbourgeois, ils avaient été mis au courant de la récente modification des rapports entre François 1er et Charles-Quint; mais échaudés par leurs déboires de l'année précédente, ils ne savaient que penser. Comme écrivait le chancelier hessois Feige: «Les démarches françaises sont un peu froides et ont lieu parce que le roi n'a pas pu s'accorder avec l'empereur; si l'accord entre eux avait pu se faire, peut-être que ces démarches n'auraient pas eu lieu »[62].

Pris entre ses instructions insuffisantes et les réticences des Smal-

---

[59] J. Y. Mariotte, «Une correspondance entre Marguerite de Navarre et le landgrave Philippe de Hesse, 1541», dans *Hessisches Jahrbuch für Landesgeschichte*, t. 14 (1964), pp. 110—122.

[60] Léonard, *op. cit.*, p. 214.

[61] Mentz, *op. cit.*, t. II, p. 253—268.

[62] Lettre de Feige au landgrave (juillet 1540). Le chancelier hessois négociait alors avec l'électeur sur l'attitude commune à adopter vis-à-vis de la France et rendait compte à son maître en demandant des instructions. Le landgrave lui répond le 18 juillet: que Feige continue à lui rendre compte de ce qui se passe et ne conclue rien en alléguant qu'il n'a pas d'instructions suffisantes (Lettres publ. par Lenz, *op. cit.*, t. I, p. 377 et 379).

kaldiens, Baïf ne pouvait pas faire grand chose. Il s'entretint toutefois avec les représentants des princes et les engagea à défendre «les libertés germaniques» contre la tyrannie de l'empereur. On traita de l'opportunité d'une nouvelle ambassade en France. Baïf assura ses partenaires qu'une telle démarche ferait grand plaisir au roi et l'on se sépara sans avoir rien décidé de précis.

* * *

L'ambassade de Baïf marquait la reprise d'une politique française active vis-à-vis des Smalkaldiens. A la fin de 1540 et l'année suivante, la tension ne fit que s'accroître entre le roi et l'empereur. François 1er connaissait bien les difficultés de son rival à l'intérieur de l'Empire et n'épargnait rien pour que Charles-Quint quittât l'Allemagne «scornato come facesse mai huomo»[63]. Baïf n'était pas encore reparti qu'arrivait l'Allemand Jean Sleidan, homme de confiance du Cardinal du Bellay[64]. Guillaume du Bellay, du lointain Piémont, s'associait aux démarches de son frère[65]. En novembre 1540 arrivait à Strasbourg un nouvel envoyé du roi, Barnabé de Voré, sieur de la Fosse[66]. Il fut reçu successivement par le landgrave, puis par l'électeur. Au début de l'année suivante devait arriver Morelet du Musseau, que Bucer recommandait comme un «vrai chrétien»[67]; en même temps, François 1er et Marguerite de Navarre écrivaient aux princes des lettres pressantes[68]. Nous ne nous arrê-

[63] Cf. *Correspondance des nonces en France Capodifero, Dandino et Guidiccione, 1541—1546*, éd. J. Lestocquoy, Paris-Rome 1963, p. 52 et *passim*.

[64] *Politische Correspondenz*, t. III, p. 125, N° 134 et H. Baumgarten, *Sleidans Briefwechsel*, Strasbourg 1881, p. 6 et suiv.

[65] Bourrilly, *Guillaume du Bellay*, p. 312.

[66] Sur ce personnage, cf. Bourrilly, *op. cit. passim*, notamment p. 313, et plus haut, p. 216. Les protestants le suspectaient d'être à la solde du pape. Le landgrave le reçut le 28 novembre, Pol. Arch., N° 1834, f° 14 et suiv. Mentz, *op. cit.*, t. II, p. 270—271.

[67] La lettre de Morelet (4 février) au landgrave et la réponse négative de celui-ci sont publiées par Baumgarten, *op. cit.*, p. 25 et suiv. Les Saxons firent un meilleur accueil à l'ambassadeur français, mais lui firent comprendre que l'attitude du landgrave les empêchait pour le moment de s'engager (Mentz, *op. cit.*, t. II, p. 345).

[68] La lettre du roi (12 janvier 1541, Fontainebleau) avait sans doute été confiée à Reckerode, seigneur hessois au service de la France (Pol. Arch.,

terons pas au détail de chacune de ces tentatives; le processus est assez identique: protestations d'amitié, réfutation des calomnies lancées par les ennemis du roi, prière d'envoyer en France une ambassade pour conclure alliance, mise en garde plus ou moins directe contre l'empereur, tels sont les thèmes des lettres et des harangues dont les deux chefs de la ligue sont l'objet. Ceux-ci réagissent différemment. C'est à tort que Bourrilly[69] nous les présente «hostiles à un nouveau rapprochement, l'électeur de Saxe par loyalisme, le landgrave de Hesse par intérêt».

En fait, Jean-Frédéric de Saxe n'eut pas demandé mieux que de conclure une alliance avec la France[70]. Il ne laissait pas d'être choqué par les persécutions dont étaient victimes les réformés français, mais l'empereur lui paraissait en fin de compte un adversaire plus dangereux pour les évangélistes que le roi. En mars 1541, il devait envoyer en France son conseiller Hans von der Planitz participer aux négociations menées par Guillaume de Clèves. Planitz devait à cette occasion avoir un entretien avec la reine de Navarre[71] qui l'assura que, si un fort parti antiprotestant dominait à la cour, les chefs de ce parti, Tournon, le chancelier et le maréchal Hennebault, étaient en politique extérieure prêts à soutenir les réformés allemands. Cependant, le Saxon ne voulait absolument pas s'engager seul dans l'alliance française. Or, pour décider le landgrave à une action commune, il n'était toujours pas décidé aux concessions sur la question du double mariage de celui-ci.

Philippe de Hesse ne démordait pas de ce dernier point[72]. Il était également plein de rancune à l'égard de la France qui, disait-il, avait mal reconnu les services qu'il lui avait rendus lors de la pré-

---

N° 1834, f° 42). Sur les démarches de Marguerite de Navarre, cf. MARIOTTE, *Une correspondance...*

[69] *Op. cit.*, p. 313.

[70] Au moment de l'ambassade de Morelet en février 1541, le chancelier Brück fait valoir à son maître les avantages d'une alliance française: «*wiewol F. auch noch gotlos ist, so hat sich dannocht das evangelium so hinein gewidembt, das solches Verstendtnus zu weiteren ausbreitung und erhaltung derselben darin mochte dienen*» (MENTZ, *op. cit.*, Aktenst., t. III, p. 464).

[71] Le rapport de Planitz est analysé par MENTZ, *op. cit.*, t. II, p. 347—348.

[72] MARIOTTE, *op. cit.* LENZ, *op. cit.*, t. I, p. 214 et suiv., 254 et suiv., 490 et suiv.

cédente guerre. Sentant la réserve des autres membres de la ligue vis-à-vis d'une éventuelle aventure avec la France, il ne se souciait nullement de se compromettre pour se retrouver ensuite seul avec la Saxe et quelques petites villes de Haute-Allemagne exposés à la vindicte de l'empereur avec pour tout appui celui, combien illusoire, du roi. En fait, il songeait depuis longtemps à un nouveau rapprochement avec l'empereur, qui lui eut assuré la sécurité personnelle que lui refusaient ses coreligionnaires et qui, peut-être, pouvait préluder à un accommodement de longue durée entre le pouvoir impérial et les membres de la Confession d'Augsbourg. Effectivement, des contacts amorcés depuis longtemps furent noués avec Granvelle le 24 novembre 1540. Dès l'abord, les représentants du landgrave avaient mission de mettre au chancelier impérial le marché en mains; le landgrave était prêt, s'il y trouvait son avantage, à user de son influence pour dissocier la ligue de Clèves et de la France. La discussion dura plusieurs mois, car Philippe malgré ses rancœurs personnelles voulait que les garanties fussent étendues à ses coreligionnaires tandis que l'empereur se refusait à prendre des engagements qui pussent être interprétés comme des concessions sur le plan religieux.

En attendant l'aboutissement des pourparlers engagés avec les impériaux, Philippe de Hesse n'était pas absolument hostile à des négociations parallèlement menées avec la France. Il n'était même pas fâché de voir que ses confédérés entretenaient le contact avec celle-ci; cela lui fournissait un excellent moyen de pression sur Granvelle, et une porte de secours pour le cas où un accord avec les impériaux ne serait pas possible. Mais il préférait pous sa part garder les mains libres. Le 21 décembre 1540, il expliquait sa position à Jean-Frédéric[73]: l'électeur lui a fait part des ouvertures du roi de France, retransmises par le duc de Clèves, et l'a prié de donner à ses représentants aux prochains Etats de la ligue les pouvoirs nécessaires pour engager des négociations dans ce sens. Philippe concède que de telles négociations pourraient être fructueuses au cas où la prochaine diète d'Empire n'aboutirait à aucun accord entre les Eglises; mais jusque-là, elles sont prématurées. Par consé-

[73] Pol. Arch., N° 560, f° 157.

quent, le landgrave a dit à ses délégués de participer à la discussion avec les autres confédérés, de ne pas s'opposer absolument à l'envoi d'une mission de la ligue en France. Mais la Hesse ne participera pas à cette éventuelle ambassade. Si les conditions d'alliance proposées par la France sont acceptables, et si entre-temps on n'a pu s'accorder avec Charles-Quint, il sera bien temps de se lier avec les Français. Donc il fait poursuivre les négociations avec le roi, garder celui-ci en haleine par de bonnes paroles, mais ne rien conclure pour l'instant.

Aux Etats de la ligue tenus à Naumburg de décembre 1540 à février 1541, les points de vue s'opposèrent [74]. C'est en vain que l'électeur chercha à gagner ses confédérés à l'idée d'une alliance avec Clèves et la France. Il se heurta à l'opposition du Wurtemberg dont le duc avait avec François Ier des difficultés d'argent [75], et de la Hesse. Le projet d'une ambassade de la ligue au roi, dont il avait été question à Haguenau, fut ajourné. On se contenta d'une pétition en faveur des protestants français [76].

Cela constituait un premier succès indirect pour la politique impériale. Charles-Quint tentait alors une fois de plus de ramener la concorde en Allemagne, non qu'il se fit beaucoup d'illusion sur la possibilité d'un compromis entre l'hérésie et la bonne doctrine, mais parce qu'il ne se sentait pas encore matériellement en mesure d'imposer une solution autoritaire du problème protestant [77]. Pour manifester son bon vouloir, il avait, en arrivant en Allemagne, suspendu à nouveau les procès de la Cour impériale contre les villes passées à la Réforme. Sur le terrain religieux, un colloque s'était ouvert à Worms en décembre où les théologiens des deux confessions confrontaient leur doctrine dans un esprit relativement conciliant. Du point de vue politique, l'empereur cherchait à diviser les protestants en gagnant quelques chefs de file. La discussion entre Granvelle et les représentants du landgrave avait fini par aboutir en janvier 1541.

---

[74] Mentz, *op. cit.*, t. II, p. 268—271, Heidrich, *op. cit.*, p. 52.

[75] Le duc Ulric aurait voulu recevoir en don l'argent que la France lui avait avancé pour la récupération de son duché.

[76] Le 8 février 1541, sous l'influence de Langey, François Ier accorda un sursis aux Vaudois persécutés (Bourrilly, *op. cit.*, p. 317).

[77] Brandi, *op. cit.*, p. 374.

Le landgrave repoussa alors nettement les démarches dont il fut l'objet de la part de la France[78]. Au cours du printemps suivant, il fut reçu à plusieurs reprises en audience par l'empereur. A son exemple, la ligue s'abstint de toute action diplomatique compromettante.

En avril 1541, la diète impériale s'ouvrait à Ratisbonne[79]. Elle était accompagnée d'un nouveau débat théologique faisant suite aux entretiens de Worms. Diète et débat aboutirent à un échec presque total de la politique de compromis en matière religieuse. Catholiques et protestants ne purent s'entendre sur les points essentiels. En revanche, la diplomatie impériale réussit à neutraliser ses adversaires, à tenir la bride aux catholiques les plus combattifs, et à gagner l'appui des neutres et de protestants notables. Son meilleur succès fut le traité qui scella l'accord conclu précédemment avec Philippe de Hesse[80]. Le landgrave définitivement amnistié pour ses différents passés avec les Habsbourg promettait de soutenir ceux-ci contre tout adversaire excepté la ligue de Smalkalde. Il s'engageait en particulier à ne conclure avec le roi de France ou aucun autre prince étranger d'alliance opposable à l'empereur et à ne laisser entrer dans la ligue de Smalkalde ni Clèves ni la France, enfin à s'opposer sur ses terres aux levées de troupes françaises.

L'empereur eut moins de succès auprès de l'électeur de Saxe qui s'était abstenu de paraître à la diète, non plus qu'auprès de Guillaume de Clèves, qui avait eu l'audace au même moment de se rendre en France pour faire célébrer son mariage avec Jeanne d'Albret[81]. Au cours de l'automne suivant, de nouvelles propositions d'alliance française devaient être transmises à l'électeur tantôt directement[82], tantôt par l'intermédiaire de son beau-frère. Mais Jean-Frédéric se sentant isolé ne devait pas donner suite à ces pro-

---

[78] Voir plus haut, p. 227.

[79] Sur la diète de Ratisbonne, cf. BRANDI, *op. cit.*, p. 381 et suiv.; LÉONARD, *op. cit.*, p. 216—218.

[80] Traité du 13 juin 1541 publié par LENZ, *op. cit.*, t. III, p. 91.

[81] MENTZ, *op. cit.*, t. II, p. 282 et suiv., HEIDRICH, *op. cit.*, p. 52—54.

[82] Lettres de François Ier et de Marguerite de Navarre à l'électeur, message verbal du duc Guillaume transmis par l'envoyé saxon Wallenrod (Cf. MENTZ, *op. cit.*, t. II, p. 349 et suiv.; Akten., t. III, p. 483).

jets. Il allait même au début de 1542 conclure un accord provisoire avec le roi Ferdinand [83].

Malgré l'impossibilité d'un règlement des questions fondamentales, les protestants quittaient la diète assez satisfaits, ayant obtenu une fois de plus la reconduction du *statu quo* et d'importantes garanties pour leur liberté religieuse. Du reste, la marche des Turcs sur la Hongrie ne tarda pas à faire diversion aux dissensions internes. En octobre, l'empereur entreprit sa malheureuse expédition d'Alger, se réservant de règler en temps utile la question allemande et l'affaire de Gueldres. Il avait quitté l'Allemagne exaspéré par des mois de palabres et persuadé qu'il faudrait un jour en découdre avec les réfractaires. Mais le danger barbaresque et la menace d'une guerre avec la France le poussait à patienter avec les hérétiques allemands [84].

Tandis que les Smalkaldiens, désireux de conserver le plus longtemps possible la neutralité du gouvernement impérial à leur égard, retiraient prudemment leur épingle du jeu français, le duc de Clèves, au contraire, se voyait de plus en plus compromis dans l'alliance de François 1er [85]. Des levées de troupes se faisaient sur ses terres sans qu'il put ou voulut vraiment les empêcher. Le 16 juillet 1542, le maréchal de Gueldres Martin van Rossem, à la tête d'une armée soldée par la France, envahissait le Brabant tandis que le duc d'Orléans, deuxième fils du roi, attaquait Luxembourg. Les troupes françaises, après des succès initiaux, ne tardèrent pas à reculer. Guillaume de Clèves se trouva ainsi menacé par la contre-attaque des troupes de la régente des Pays-Bas, bien qu'il eut prétendu n'être pour rien dans l'attaque de Rossem.

Le roi de France ne manqua pas de rechercher l'appui des confédérés à la fois pour lui-même et pour le duc Guillaume. Dès juillet 1542, le Strasbourgeois Jean Sturm, revenant de France, était allé demander au landgrave de faciliter les levées françaises [86]. Philippe

---

[83] Mentz, *op. cit.*, t. II, p. 310—311.

[84] Cf. notamment Brandi, *op. cit.*, p. 381.

[85] Heidrich, *op. cit.*, p. 67 et suiv.

[86] La lettre de Jean Sturm et la réponse du landgrave sont publiées dans *Politische Correspondenz*, t. III, p. 278 et 285. Sturm était porteur d'une lettre du roi, du 3 juillet 1542, où celui-ci remercie le landgrave d'avoir

de Hesse l'éconduit sèchement et garda la même attitude pour toutes les sollicitations ultérieures, en même temps qu'il donnait des instructions strictes pour empêcher les levées sur ses terres[87]. Plus actif, l'électeur de Saxe ne craignit pas, en vertu d'un traité particulier conclu l'année précédente avec son beau-frère, d'envoyer à celui-ci, sous le manteau, un renfort de quatre mille hommes en décembre 1542[88]. Mais déjà, sous l'influence de son ancien chancelier Brück, Jean-Frédéric se montrait à son tour réticent. Il sentait bien qu'il ne s'était que trop compromis dans l'affaire de Gueldres et que sa propre situation devenait dangereuse. A s'engager davantage, il risquait de se brouiller définitivement avec l'empereur sans sauver son beau-frère.

Les Smalkaldiens se sentaient d'autant plus circonspects que la bienveillance de l'empereur leur était plus nécessaire. En août 1542, ils avaient mis à profit la confusion créée par la reprise des hostilités franco-impériales pour régler eux-mêmes un vieux compte avec un de leurs adversaires les plus virulents, le duc Henri de Brunswick-Wolfenbuttel[89]. Sous prétexte de soutenir la ville protestante de Goslar menacée par le duc, les troupes de la ligue avaient envahi les Etats de ce dernier. Maintenant, Henri de Brunswick dépouillé de ses biens, mais toujours dangereux, en appelait contre ses adversaires à la justice impériale. Charles-Quint était resté neutre, mais on ne savait s'il souffrirait longtemps cette éviction brutale d'un prince catholique.

François 1er, pour sa part, n'hésita pas à envoyer aux confédérés ses vœux de victoire. Un nouvel ambassadeur, l'évêque de Bayonne, Jean des Monstiers, seigneur du Fraisse, porteur de ce message, fut reçu secrètement par l'électeur en décembre 1542 et une fois de plus chercha à convaincre son interlocuteur de la similitude d'intérêt

---

«dernièrement» favorisé ses levées de troupes. (Pol. Arch., N° 1834, f° 50, orig.) Par contre au printemps de la même année les agents français se plaignaient à Jean Sturm de ce que le landgrave favorisait les levées pour les impériaux *(«pro inimicis nostris»)*.

[87] Instructions du landgrave à ses fonctionnaires pour empêcher les levées de troupes sur ses terres, Pol. Arch., N° 608, 635, 653, 654.

[88] Heidrich, *op. cit.*, p. 71 et suiv. Mentz, *op. cit.*, t. II, p. 304.

[89] Cf. notamment Mentz, *op. cit.*, t. II, p. 303 et suiv., 360 et suiv.

entre le roi très chrétien et les princes d'Empire[90]. Il devait également réfuter les accusations portées par les impériaux contre la politique française d'alliance avec le Grand Turc en exprimant le point de vue officiel selon lequel le roi de France ne désirait rien d'autre qu'empêcher par voie diplomatique une invasion de l'Europe. L'électeur reçut Fraisse, mais se contenta de transmettre au landgrave le mémorandum français en remettant la réponse à la prochaine réunion de la ligue: dans l'état des choses, c'était en fait une fin de non recevoir.

Et lorsqu'en juillet 1543, un nouveau messager, Nicolas de La Croix, voulut assister à une réunion de la ligue, l'électeur, pas plus que le landgrave, ne le reçut[91]; il se contenta d'envoyer son chancelier à la rencontre du Français. Les velléités d'alliance entre Smalkalde et François Ier étaient bien éteintes. Même la ville de Strasbourg que liaient à la France de gros intérêts commerciaux, s'était vue obligée de restreindre le passage des levées françaises sur son territoire de crainte de représailles impériales[92].

Sourds aux sollicitations françaises, les Smalkaldiens n'en rechignaient pas moins à soutenir de leurs deniers la guerre contre les Turcs. Aux diètes de Nuremberg à l'automne 1542 et au printemps 1543, le roi Ferdinand ne put rien tirer d'eux. Incapables de faire

---

[90] Copie du mémorandum de Fraisse, 17 décembre 1542, Pol. Arch., N° 1834, f° 56. Sur ce personnage, qui devait jouer par la suite un rôle important comme négociateur du traité de Lochau entre Henri II et les princes en 1552, cf. Ms des Monstiers-Merinville, *Un évêque ambassadeur au XVIe siècle, Jean des Monstiers, seigneur du Fraisse, évêque de Bayonne...*, Limoges 1895.

[91] Sur l'ambassade de la Croix, cf. Lenz, *op. cit.*, t. II, p. 208 n., Mentz, *op. cit.*, t. II, p. 381 n.; Pol. Arch., N° 1835, f° 1 à 4. — Le 6 avril 1543, le landgrave reçut encore une lettre du roi, datée du mercredi des Cendres, le mettant en garde contre l'empereur et le priant de favoriser les levées françaises. Philippe de Hesse transmit ce message à son envoyé à la diète de Nuremberg qui se tenait en ce moment (Pol. Arch., N° 1834, f° 61). — Notons cependant qu'en mars 1543, des incidents entre protestants et catholiques sur la terre de Gorze, près de Metz, avaient donné lieu à un échange de correspondance entre les deux chefs de la ligue et le roi (O. Clemen, «Die Smalkaldener und Frankreich in März 1543», dans *Archiv für Religionsgeschichte*, 1940, pp. 222—227).

[92] *Politische Correspondenz*, t. III, p. 300, N° 289.

sérieusement échec aux Habsbourg, ils n'en continuaient pas moins à indisposer l'empereur par leur mauvaise volonté. Du moins cherchèrent-ils à plusieurs reprises à intervenir en médiateurs dans l'affaire de Gueldres[93]. Peu après le début du conflit en octobre 1542, Philippe de Hesse, conjointement avec l'archevêque électeur de Cologne, Hermann de Wied, avait négocié inutilement une trêve entre le duc Guillaume et la reine Marie. En janvier suivant, un envoyé des deux chefs protestants alla trouver à nouveau la régente sans plus de succès. En avril encore, le landgrave poussé par Jean-Frédéric intervint auprès de Granvelle pour faire accepter un compromis, que les deux parties repoussèrent.

Au reste, la guerre de Gueldres approchait de son dénouement. Au cours de l'hiver 1542—1543, les péripéties s'étaient succédées. Un instant, après la bataille de Sittard (24 mars 1543), Guillaume de Clèves avait pu se croire vainqueur. Le manque d'argent et de coordination avec les Français avait rendu son succès éphémère. Cependant, Charles-Quint quittant enfin l'Espagne[94], débarquait à Gênes au printemps, traversait l'Italie du Nord et l'Allemagne du Sud à la tête d'une armée. En juillet 1543, l'empereur faisait sa jonction avec les troupes levées en Allemagne et aux Pays-Bas par Granvelle et la reine Marie. En quelques semaines, l'affaire de Gueldres était réglée. Après la prise et le sac de Duren, sa capitale, le duc Guillaume à bout de ressources fut trop heureux de conclure le 14 septembre le traité de Venlo par lequel il renonçait à toutes prétentions sur Gueldres. Etaient intervenus en médiateurs l'archevêque de Cologne et le duc Henri de Brunswick-Wolfenbutel[95].

Devant la déconfiture de son allié, le roi de France avait tenté de réagir. En même temps qu'il activait son action militaire, il s'adressait à nouveau aux Smalkaldiens. Le 30 août 1543, le roi annonçant au landgrave une contre-offensive en force faisait appel à la solidarité des princes d'Empire vis-à-vis du duc Guillaume qui

---

[93] Sur ces diverses tentatives de médiation, cf. notamment Heidrich, *loc. cit.*

[94] Notons en passant que le landgrave connaissait depuis la fin de mars l'itinéraire de l'empereur que lui avait communiqué un informateur lorrain (cf. Mariotte, «Un informateur...», p. 688).

[95] Heidrich, *op. cit.*, chap. VII.

était l'un des leurs[96]. Quelques jours plus tard, le duc d'Orléans, second fils du roi, alors à la tête des troupes françaises en Luxembourg, envoyait son secrétaire Maillet porteur d'un message curieux où il proclamait sa sympathie pour la Réforme, son intention de faire prêcher l'Evangile dans son apanage d'Orléans et — partant — son désir de bénéficier de l'alliance des princes protestants[97]. Maillet était également porteur de deux nouvelles lettres du roi. François 1er avait entre-temps appris l'écrasement de son allié. Il attirait l'attention des Smalkaldiens sur le rôle joué par le duc de Brunswick dans le dénouement de l'affaire de Clèves et les conjurait de «réfléchir tandis qu'il était encore temps»[98]. Philippe de Hesse ne manqua pas d'être sensible à l'argument[99], mais il ne se laissa aucunement

---

[96] Il annonce le siège du Duren «et a ceste cause, après avoir donné bon ordre pour résister à l'armée que ledit empereur a aux frontières d'Arthois et de Henault pour tascher de aidoumager noz pays, avons en personne aveques soixante et dix mil hommes de pied et quinze mil chevaulx pris résolution, de le savoir delaissant tous aultres affaires et advantaiges que noz forces nous pourroient donner les retenant par deca, et ce que nous meut principalement a ce fere, oultre la grant amytie et alliance que nouz avons avecques luy, c'est l'ancienne amour et affection en laquelle nous continuons ainsi que ont fait noz predecesseurs avec le sainct empire, duquel nous consyderons principalement l'interest en cest endroict. Et que s'il est permys audict empereur ruyner les membres du sainct empire dont ledit duc de Cleves se peut comprendre entre les principaulx... il sera apres aysé audict empereur de venir audessus de son intention qui est comme il donne clerement a congnoistre de toler et abattre les libertez de la Germanye pour après y commander a son plaisir comme il a faict en plusieurs terres qui il a a cela asubjecties, a quoy il est très facile de pourvoir au commancement...» (Pol. Arch., N° 1835, f° 5, cité par Lenz, *op. cit.*, t. II, p. 208 n., avec la date du 20 août). Le même thème avait été développé dans les instructions de La Croix. Les effectifs indiqués ici sont évidemment très grossis. Cf. F. Lot, *Recherches sur les effectifs des armées françaises des guerres d'Italie aux guerres de Religion, 1494—1562*, Paris 1962, p. 69.

[97] Orig. Pol. Arch., N° 1835, f° 10, publ. d'après la copie des Archives de Simancas par K. Lanz, *Correspondenz des Kaisers Karl V.*, Leipzig 1844 bis 1846, 3 vol., t. II, p. 644.

[98] Lettres des 10 et 13 septembre 1543, Pol. Arch., N° 1835, f° 13 et 14 et Lanz, *op. cit.*, t. II, p. 645 et 647.

[99] En transmettant les lettres du roi à Granvelle, le landgrave ajoute à l'intention de ce dernier: si le roi de France, malgré toutes les rebuffades, persiste à intriguer auprès des Smalkaldiens, c'est qu'il sait l'inquiétude que

convaincre et, d'accord semble-t-il avec l'électeur de Saxe, il refusa tout rapprochement avec la France et fit suivre à Granvelle tous les messages français[100].

L'écrasement du duc de Clèves, sa réconciliation avec l'empereur par l'entremise de deux princes catholiques étaient des événements lourds de conséquences aussi bien pour François 1er que pour les princes protestants qui avaient assisté passivement à l'affaire. Dans l'immédiat, c'est la France qui pâtit la première puisque, dès l'automne 1543, les contingents de Clèves et de Gueldres conduits par Van Rossem viennent renforcer l'armée impériale qui attaquait Landrecies[101]. A plus longue échéance, l'annexion de la Gueldres renforçait les Pays-Bas tandis que s'évanouissaient les perspectives d'une grande principauté protestante dans la basse vallée du Rhin.

---

leur causent les démarches du duc de Brunswick auprès de l'empereur. Lui-même (le landgrave) n'en persistera pas moins dans sa fidélité aux accords de Ratisbonne (Pol. Arch., N° 1381, f° 200). Le même jour où il éconduisait Maillet, Philippe de Hesse écrivait à son informateur lorrain pour le presser de le tenir au courant de l'évolution de la situation (cf. MARIOTTE, *op. cit.*, p. 688).

[100] Le secrétaire Bing (cf. note 107) transmit à Maillet la réponse suivante: «Ich hab die schrift des konigs von Franckreich auch die Werbung so Ir von wegen des herzogen von Orlienß an meinen gnedigsten furst und herr habt thun sollenn, vernomen. Sovil nun erstlich des konigs schreiben belangt, hat sein konigliche Majestet vun Irem gesanten, des nach endung des regenburgischen Rechstags bei meinem gnedigen furst und herr in eynem dorff nit weith von Nurnburg gemessen verstanden in was handlung seine furstliche Gnade mit kayserliche Majestet zu Regensburg kamen derwegen seine furstliche Gnade nit gepinnen wil des konigs begeren sad zugeben wie doch sonst seine furstliche Gnade *dem konig der angepotenen freundschaft mit Vleiß dankpar sein*, uns sehet meins gnedige furst und herr beger daß seine furstliche Gnade hinfure mit disen schickung verschonet pleib.

Was aber belangt den Herzogen von Orliens vernemen meins ungezwemelten erachtens seine furstliche gnade vost gern das seine Dignitat dem evangelio so geneigt sein, ich weiß auch das seine furstliche Gnade gott butenn das er seine Dignitat im dem beseitigt nichts anzusehen sondern in dem furtzufuren das die warhaftig religion des evangelii im herzogthumb Orliens untericht und wargnomen werde. *Was auch seine furstliche gnade darzu in glegen zeit und mit ehren thun macht eins befordern konte, daß wurdet sy nit unterlassent.* An Marpurg, 28 septembris anno 43.» (Pol. Arch., N° 1835, f° 21).

[101] LOT, *op. cit.*, p. 71.

Enfin, Charles-Quint put se rendre compte à quel point une campagne militaire bien préparée était plus efficace pour réduire un rebelle que de longues négociations; la leçon ne fut pas perdue [102].

Certains protestants, à Strasbourg notamment, sentaient le danger que courait la Réforme en se mettant à la discrétion de l'empereur [103]. Mais dans l'ensemble, les confédérés obnubilés par l'affaire de Brunswick étaient prêts à tout pour se concilier Charles-Quint. Au surplus, ils voyaient l'empereur opposé au pape sur la question du concile [104]. Charles-Quint avait une fois de plus repoussé la date de réunion. Ses rapports avec Paul III s'aigrissaient et cette nouvelle attitude lui valait les sympathies des protestants.

La diète de Spire de février à avril 1544 fut un triomphe pour la politique impériale. Pour la première fois, les chefs de la ligue consentirent une aide effective non plus seulement contre les Turcs, mais aussi contre le roi de France. L'électeur Jean-Frédéric avait personnellement assisté à la diète et accepté ces mesures. Quant au landgrave, il avait prononcé un discours violemment antifrançais [105]. Seules quelques villes avaient tenté une timide opposition.

La diplomatie française, inlassable, avait tenté de s'opposer au courant défavorable. Une ambassade dirigée par le cardinal du Bellay avait tenté de se faire entendre à Spire par les Etats de l'Empire, elle avait dû rebrousser chemin, faute de sauf-conduit [106]. Le cardinal chargea alors Fraisse de tenter une ultime démarche. L'évêque de Bayonne tenta de regagner l'oreille du landgrave par

---

[102] Cf. Brandi, *op. cit.*

[103] *Politische Correspondenz*, t. III, p. 441, N° 416, p. 467, N° 443 et p. 472, N° 446.

[104] C'est à ce moment que Luther écrit «*Das Neueste ist das Bündnis von Papst, Franzosen und Türken wider den Kaiser*» (cité par Brandi, *op. cit.*, p. 435).

[105] Brandi, *op. cit.*, p. 435 et suiv. (d'après P. Heidrich, *Karl V. und die deutschen Protestanten...*, 1911—1912, ouvrage que nous n'avons pas pu consulter).

[106] *Politische Correspondenz*, t. III, p. 442, N° 417 et 454, N° 432. Au sujet de cette ambassade du Cardinal du Bellay, on trouvera plusieurs lettres dans la correspondance de ce personnage, en cours de publication (renseignement obligeamment communiqué par M. R. Scheurer).

l'intermédiaire du plus intime secrétaire de celui-ci, Simon Bing[107]. Dans sa lettre et dans le mémorandum qui l'accompagnait, il exposait les raisons qui militaient en faveur d'une alliance très ferme entre la France et les évangélistes: nécessité de tenir la bride aux ennemis de l'Evangile, possibilité de ramener petit à petit le roi à une vue plus exacte de la Réforme; vis-à-vis de l'empereur, tout en multipliant les mises en garde et les allusions fielleuses, Fraisse gardait un ton modéré: le roi était pacifique, il ne tenait qu'à l'empereur de faire la paix. Ne fallait-il pas réunir les efforts de la Chrétienté contre les Turcs? Il terminait en proposant au landgrave et éventuellement à l'électeur d'entrer en négociations secrètes avec le roi par l'intermédiaire d'un tiers. En somme, le plaidoyer était habile. Il ne semble pas toutefois avoir reçu de réponse, au moins officielle.

* * *

La conclusion rapide de la paix de Crespy en septembre 1544, vint tirer brusquement les Smalkaldiens de leur quiétude[108]. L'empereur et le roi se réconciliaient une fois de plus. De même que six ans plus tôt, les protestants allemands se retrouvaient sans appui sûr, exposés à une réaction catholique. Des clauses dont ils ignoraient la teneur exacte, mais dont ils eurent vent de divers côtés, justifiaient toutes leurs inquiétudes. Le roi de France se désintéressait de leur sort, et même promettait à Charles-Quint son appui «en cas qu'il soit de besoing de venir à la force alencontre desdits héréticques». En outre, le concile tant redouté allait s'ouvrir à Trente.

---

[107] Le 4 juillet, Fraisse écrivait de Bâle à Bing pour lui demander s'il pouvait se rendre en Hesse. Il craignait de ne pouvoir le faire en raison de l'hostilité des Etats allemands. La lettre avait été traduite en allemand par le porteur, un gentilhomme qui est «*eure gute freundt und meyns herrn diener*» (Rockerode?). Le 24 juillet, n'ayant vraisemblablement pu gagner la Hesse, il écrit de nouveau (Pol. Arch., N° 1836, f° 3 et 5). Sur le *Kammersekretär* Bing, agent effacé mais très intime du landgrave, dont il rédigea le testament, cf. F. Gundlach, *Die hessischen Zentralbehörden von 1247 bis 1604*, Marburg 1931—1932, t. I, p. 232.

[108] Sur les clauses du traité de Crespy et l'inquiétude des protestants à ce sujet, cf. G. Zeller, *op. cit.*, p. 79. Le texte de l'accord secret est publié par A. Hasenclever, «Die Geheimartikel...» dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, N. F. VIII (1927), p. 418—426.

Le nouveau revirement de François 1er avait diverses causes[109]: le roi vieillissant, après bien des déboires militaires, s'estimait heureux d'obtenir pour son fils préféré, le duc d'Orléans, la promesse du Milanais; la tendance antiprotestante à la Cour ne faisait que se durcir et la répression de l'hérésie devenait toujours plus féroce. Sans être franchement réconciliée avec l'empereur, la royauté française trouvait son compte à un accommodement qui allait lui permettre, esperait-on, de régler énergiquement ses propres problèmes intérieurs.

Ce n'est certes pas le résultat de ses entreprises précédentes en Allemagne qui pouvait détourner François 1er de sa nouvelle ligne de conduite. C'est en vain qu'il avait cherché durant des années à exploiter contre l'empereur la méfiance des princes et l'inquiétude des adeptes de la nouvelle doctrine. Il n'avait pourtant pas manqué d'atouts. La propagande française était servie par le prestige réel des frères Du Bellay et l'action d'agents courageux et capables. La diplomatie royale n'avait pas manqué d'habileté et son information était souvent excellente[110]. L'alliance française avait en Allemagne même des partisans décidés. Des théologiens, des humanistes et des hommes d'Etat protestants la prônaient résolument dans l'espoir de contrebalancer la puissance de l'empereur, de favoriser l'expansion de l'Evangile ou de soulager les «pauvres chrétiens persécutés».

Cependant, pour passer au stade d'une action politique et militaire concertée, il fallait vaincre bien des obstacles et des préjugés. Le patriotisme allemand s'émouvait d'une alliance avec un roi étranger. De plus, à mesure que les années passaient, la cause du roi de France était de moins en moins populaire dans l'Allemagne protestante. L'alliance franco-turque et les persécutions de plus en plus rigoureuses dirigées contre les Protestants français étaient les deux principaux thèmes sur lesquels s'orchestrait la propagande des impériaux. Sans cesse nous voyons les agents français, par lettres, discours ou placets, s'efforcer de réfuter les «calomnies» répandues

---

[109] Cf. notamment M. François, *Le Cardinal François de Tournon...* Paris 1951, p. 214 et suiv.; Lot, *op. cit.*, p. 106 et suiv.

[110] Dans les dépêches des nonces, nous voyons le roi ou ses ministres parfois fort bien informés (quoiqu'affectant un optimisme exagéré), par exemple à propos de la bigamie du landgrave (*Correspondance... 1541—1546*, p. 52).

contre leur maître. Mais leur tâche était rude. Comme l'écrivait l'un d'eux[111]: «Pour certain il eut mieux vallu différer [la répression de l'hérésie] en un autre temps. Car tout le monde en fait son mal profit, non seulement Protestants, mais aussi Grantvelle qui pour rendre notre party plus odieux à un chacun et plus contemptible, met en avant les grands troubles, les grandes menées qui sont par delà, à cause des persécutions... Et combien que telles babiolles n'estonnent point les gens qui entendent les affaires, il y en a neantmoins qu'on a peine à redresser...»

Sans doute, ceux des protestants allemands auxquels incombaient les principales responsabilités politiques ne se laissaient-ils pas émouvoir outre mesure par la mauvaise réputation de leur partenaire français. Ni le landgrave, ni l'électeur de Saxe ne paraissent s'être sérieusement posé comme problème de conscience la question de savoir s'il était licite de négocier avec l'allié des Turcs et le persécuteur des huguenots[112]. Mais, en dehors de la brève aventure wurtembergeoise où le landgrave avait agi de son propre chef, les deux princes se considéraient avant tout comme les dirigeants de la ligue sur laquelle reposait la puissance politique du Protestantisme allemand.

Or, l'organisation même de la ligue de Smalkalde, institution à caractère surtout défensif, se prêtait mal aux actions hardies. Les capitaines disposaient certes d'attributions étendues, mais ils devaient compter avec des associés nombreux et disparates, généralement plus timorés qu'eux-mêmes, et dont les représentants aux Etats de la ligue agissaient sur mandats précis. L'aboutissement d'une affaire aussi importante que la conclusion d'un traité exigeait une procédure assez longue et une pression très ferme des principaux responsables.

Pour obtenir l'adhésion de leurs confédérés pour une entreprise aussi risquée et aussi impopulaire que l'alliance avec le roi de France contre l'autorité impériale, il eut fallu pour le moins que la Hesse

---

[111] Lettre d'un informateur allemand à l'ambassadeur français Boisrigaud, 4 janvier 1541), traduction contemporaine, éd. Ribier, *op. cit.*, t. I, p. 558.

[112] Cf. notamment Mentz, *op. cit.*, t. II, p. 346, et Mariotte, «Une correspondance...», p. 116—117 et n. 21.

et la Saxe agissent en parfait accord. Cela, nous l'avons vu, n'était pas toujours le cas. La vieille alliance basée sur l'adoption de la Réforme et consolidée par le danger commun n'était pas exempte de méfiance et de heurts, ni des séquelles de vieilles querelles de famille[113]. Les Habsbourg surent à merveille utiliser ces failles et manœuvrer séparément les deux leaders.

En dépit de ces handicaps, le début de l'année 1538 laissait assez bien augurer d'une alliance entre la France et une partie au moins des protestants allemands. La trêve de Nice négociée par le pape ne mit pas fin à ces espoirs. Mais la courte période d'entente entre François Ier et Charles-Quint suffit à faire manquer le moment favorable. En même temps, elle ébranlait la confiance dans la sûreté du roi. Philippe de Hesse, qui depuis une dizaine d'années n'avait cessé de considérer la France comme un allié virtuel, commence à être pris de doutes sérieux. Sous son influence, les Smalkaldiens hantés par la crainte d'un nouveau «sommet» catholique à leurs dépens, se réfugient dans une neutralité boudeuse, en espérant que le conflit franco-impérial s'éternisera. Ce faisant, ils perdent l'appui de la France sans gagner l'empereur.

---

[113] Sur la position de la Hesse vis-à-vis des deux branches rivales de la maison de Saxe, cf. notamment HEINEMEYER, *Landgraf Philipps... Weg...*, p. 179.